

Légende

- N : Zone naturelle (parcs, squares)
- UAa : Tissu mixte caractéristique du centre ancien à caractère patrimonial
- UAb : Tissu mixte caractéristique d'un centre ancien
- UBa : Tissu mixte des axes de centralité
- UBb : Tissu mixte aux abords du centre ancien et au sud du Boulevard Aristide Briand
- UBc : Tissu mixte aux abords du centre ancien et au nord du Boulevard Aristide Briand
- UC : Zone de résidences d'habitat collectif
- UD : Faubourg rural ancien à caractère patrimonial
- UE : Zone d'équipements d'intérêt collectif
- UE*
- UF : Zone d'activités économiques
- UG : Transition entre les zones de centralité et les quartiers pavillonnaires
- UH
- UHa : Dominante d'habitat pavillonnaire dense
- UHb : Dominante d'habitat pavillonnaire avec commerce de proximité
- UP : Quartier de Grand Vaux

Recul des implantations

- Alignement communal
- Alignement départemental

Linéaire commerçant

- Implantation de commerces, artisans, services

Protection autour des cimetières

- Zone non aedificandi

Emplacement réservé

- Pour équipement et voirie

Protections environnementales et architecturales

- Espace vert à protéger
- Bâtiment à protéger
- Arbres remarquables
- Alignement d'arbres à protéger

Plan de Prévention des Risques d'Inondation

- Secteur affecté (à titre informatif - voir plan des servitudes et Annexes pour le détail)

Secteur de mixité sociale

- Secteur de mixité sociale n°1 : 50 %
- Secteur de mixité sociale n°2 : 60 %

Périmètres d'OAP

-

Protection autour des cimetières

-

Plan de Prévention des Risques d'Inondation

-

Secteur de mixité sociale

-

Périmètre de 500 mètres autour des gares (RER, TTME, T7)

-

